



# QUEL MODÈLE DE GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES DANS UN MONDE DE MULTI-CRISES ?

Actes du 15<sup>e</sup> colloque international de finances publiques  
des 16 et 17 décembre 2022, organisé à Rabat  
par le ministère de l'Économie et des Finances du Maroc  
et FONDAFIP ([fondafip.org](http://fondafip.org))

**Sous la direction de Michel Bouvier**





# Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ?

Actes du 15<sup>e</sup> colloque international de finances publiques  
des 16 et 17 décembre 2022,  
organisé à Rabat par le ministère de l'Économie  
et des Finances du Maroc et FONDAFIP ([fondafip.org](http://fondafip.org))

Sous la direction de

Michel Bouvier

*Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne,  
Président de FONDAFIP,  
Directeur de la Revue française de finances publiques*

**LGDJ**

un savoir-faire de  
**Lextenso**

## DÉJÀ PARUS

- Les grands défis des finances publiques du XXI<sup>e</sup> siècle au Maroc et en France*, Actes du 14<sup>e</sup> colloque de Rabat des 19 et 20 novembre 2021, LGDJ, 2022.
- Financement de la santé et de l'éducation dans un monde en mutation*, Actes des colloques de Rabat des 26 septembre 2020 et 5 décembre 2020, LGDJ, 2021.
- Quelles finances locales au Maroc et en France dans un monde en mutation?*, Actes du 13<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 20 et 21 septembre 2019, LGDJ, 2020.
- Finances publiques et justice sociale*, Actes du 12<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 20 et 21 septembre 2018, LGDJ, 2019.
- Finances publiques et souveraineté des États*, Actes du 11<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 15 et 16 septembre 2017, LGDJ, 2018.
- Pouvoir politique et finances publiques : quels enjeux au Maroc et en France?*, Actes du 10<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 16 et 17 septembre 2016, LGDJ, 2017.
- La gouvernance financière des villes au Maroc et en France*, Actes du 9<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 11 et 12 septembre 2015, LGDJ, 2016.
- L'État territorial au Maroc et en France : quelles synergies entre les finances de l'État et les finances territoriales?*, Actes du 8<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 12 et 13 septembre 2014, LGDJ, 2015.
- Quel pilotage des réformes en finances publiques au Maroc et en France?*, Actes du 7<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 13 et 14 septembre 2013, LGDJ, 2014.
- La transparence des finances publiques : vers un nouveau modèle*, Actes du 6<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 7 et 8 septembre 2012, LGDJ, 2013.
- La cohérence des finances publiques au Maroc et en France*, Actes du 5<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 9 et 10 septembre 2011, LGDJ, 2012.
- La nouvelle gouvernance des finances publiques au Maroc et en France : quelles perspectives?*, Actes du 4<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 18 et 19 septembre 2010, RFFP 2011, Hors-série.
- Les finances publiques au Maroc et en France : enjeux et réponses face à la crise*, Actes du 3<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 12 et 13 septembre 2009, RFFP 2010, Hors-série.
- La réforme des finances publiques au Maroc et en France : pour une bonne gouvernance des finances publiques*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque international de Rabat des 12, 13 et 14 septembre 2008, RFFP 2009, n° 108.
- La réforme des finances publiques au Maroc et en France*, Actes du 1<sup>er</sup> colloque international de Rabat des 15 et 16 septembre 2007, RFFP 2008, n° 102.



© 2023, LGDJ, Lextenso  
1, Parvis de La Défense  
92044 Paris La Défense Cedex  
[www.lgdj-editions.fr](http://www.lgdj-editions.fr)  
EAN : 9782275138404

# Sommaire

## TITRE I

### **ALLOCUTION D'OUVERTURE**

Nadia Fettah

*Ministre de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc*..... 3

### **ALLOCUTION D'OUVERTURE**

Marie-Christine Esclassan

*Professeure émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne,  
Secrétaire générale de FONDAFIP,  
Directrice de la Revue française de finances publiques*..... 9

### **ALLOCUTION D'OUVERTURE**

Noureddine Bensouda

*Trésorier général du Royaume du Maroc*..... 11

### **RAPPORT INTRODUCTIF**

Michel Bouvier

*Professeur émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne,  
Président de FONDAFIP,  
Directeur de la Revue française de finances publiques*..... 15

### **RAPPORT INTRODUCTIF**

Noureddine Bensouda

*Trésorier général du Royaume du Maroc*..... 23

### **Grand témoin**

Mohammed Tawfik Mouline

*Directeur général de l'Institut royal des études stratégiques*..... 31

## **Grand témoin**

### **Jean Arthuis**

*Ancien Ministre de l'Économie et des Finances,  
Ancien Président de la Commission des finances du Sénat,  
Ancien Président du conseil départemental de la Mayenne,  
Ancien Président de la Commission des budgets du Parlement européen .....* 49

## TITRE II

### **QUEL MODÈLE DE RÉGULATION DE LA DÉCISION EN FINANCES PUBLIQUES ?**

---

#### **Créer un modèle financier public pour une société de multi-crisis**

##### **Michel Bouvier**

*Professeur émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne,  
Président de FONDAFIP,  
Directeur de la Revue française de finances publiques.....* 63

#### **Renforcer le processus de décision territorial**

##### **Driss Benhima**

*Ancien Ministre,  
Ancien Wali de région .....* 69

## TITRE III

### **QUEL MODÈLE DE RÉGULATION DE LA GESTION FINANCIÈRE PUBLIQUE : QUELS DISPOSITIFS ?**

---

#### **Consécration juridique de la programmation pluriannuelle**

##### **Ahmed Berrada**

*Adjoint au Directeur du Budget,  
Chargé de la mise en œuvre de la loi organique relative à la loi de finances .....* 79

#### **S'appuyer sur l'intelligence artificielle : métavers et gouvernance financière publique**

##### **Laure-Alice Bouvier**

*Docteure en droit,  
Avocate au barreau de Paris.....* 87

#### **L'internet des objets et les finances publiques**

##### **Othman El Ferdaous**

*Ancien Ministre,  
Vice-Président chargé de la croissance et du développement  
des partenariats stratégiques du groupe ABA Technology.....* 99

## **Renforcer les capacités d'évaluation des politiques publiques par le Parlement: quels moyens? quels besoins?**

Marie-Christine Esclassan

*Professeure émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne,*

*Secrétaire général de FONDAFIP,*

*Directrice de la Revue française de finances publiques.....* 105

### TITRE IV

## **DEUX FONDAMENTAUX D'UN MODÈLE DES FINANCES PUBLIQUES**

---

### **Quels futurs pour la responsabilisation des acteurs financiers publics?**

Abdelkrim Guiri

*Directeur de la recherche, de la réglementation*

*et de la coopération internationale,*

*Trésorerie générale du Royaume.....* 117

### **La responsabilisation des gestionnaires publics en France : réflexions et réformes**

Gilles Miller

*Conseiller maître à la Cour des comptes française.....* 125

### **Investir dans les ressources humaines**

Guillaume Tinlot

*Chef du service des politiques sociales, salariales et des carrières,*

*Direction générale de l'administration et de la fonction publique.....* 141

### **ALLOCUTION DE CLÔTURE**

Chakib Benmoussa

*Ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports,*

*Président de la Commission spéciale sur le modèle de développement.....* 149



# TITRE I



# ALLOCUTION D'OUVERTURE

---

Nadia Fettah

*Ministre de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc*

Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,  
Monsieur le Président de FONDAFIP,  
Mesdames et Messieurs,

Nous voici réunis à nouveau pour une nouvelle édition du Colloque international des finances publiques, que le ministère de l'Économie et des Finances organise en partenariat avec l'Association pour la fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP) et le soutien de la *Revue française de finances publiques*, sur le thème « Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ? ».

Je vous souhaite, à toutes et à tous, la bienvenue à cette conférence tant attendue, qui en est à sa quinzième édition.

Il me plaît à cette occasion d'exprimer mes vifs remerciements au Professeur Michel Bouvier, à la Professeure Marie-Christine Esclassan et à Monsieur Noureddine Bensouda, pour leur persévérance et leurs efforts inestimables qu'ils ne cessent de déployer pour organiser ce rendez-vous annuel et, surtout, garantir sa pérennité et sa continuité dans le temps.

Le choix des thématiques a toujours été d'une grande pertinence et les experts d'une grande qualité. Ce sont là deux ingrédients essentiels pour avoir des échanges fructueux et être assuré de dégager une valeur ajoutée pour notre pays.

Et à ce titre, je voudrais adresser mes remerciements les plus sincères aux grands témoins, aux présidents de séances et aux intervenants des trois tables rondes retenues dans le cadre du programme de ce colloque.

Je suis certaine que vos contributions feront la réussite de ce colloque.

Mes remerciements sont adressés à vous également, chers participants, qui nous faites l'honneur d'assister à cet évènement.

**Mesdames et Messieurs,**

Le thème de cette année fait écho au contexte de crises multiples que connaît le monde.

En effet, la crise due à la Covid-19 et le conflit en Ukraine, qui lui a succédé, ont fortement affecté l'économie mondiale et ne lui ont pas laissé le temps de reprendre et de renouer avec la croissance...

Et c'est là tout le sujet.

Nous ne faisons plus face à des crises isolées qui affecteraient le monde de manière épisodique, mais à un système de crises complexe, presque continu et multidimensionnel qui allie la géopolitique à l'économie, au social, à l'environnemental, etc.

L'économie mondiale est, ainsi, entrée dans une phase de ralentissement qui semble se prolonger. Les perspectives du Fonds monétaire international (d'octobre 2022) prévoient, en effet, une croissance mondiale d'environ 3,2 % en 2022 et 2,7 % en 2023<sup>1</sup>.

Il faut dire que ces crises ont eu un impact global, d'abord sur les marchés des produits de base, mais aussi sur les secteurs productifs et le commerce international avec des ruptures dans les chaînes de valeurs.

Les pressions persistantes sur l'offre menacent, ainsi, d'aggraver l'inflation mondiale qui, combinée à une croissance faible, obligerait les pays avancés à mettre en place des politiques monétaires encore plus restrictives et durcirait les conditions de financement des pays émergents ou en développement.

Afin de bien gérer ces évolutions et d'en anticiper les conséquences, il est impératif de commencer par consolider davantage la stabilité des cadres macroéconomiques. C'est, en tout cas, ce que voudrait le bon sens.

Mais comme vous le savez, la succession de crises a eu pour conséquences de réduire les marges de manœuvre dans quasiment tous les pays.

En effet, d'un côté, les États ont dû verser des aides aux secteurs économiques et aux populations vulnérables fragilisés par les crises, ce qui a pour effet d'augmenter

---

1. Résumé de *Perspective de l'économie mondiale*, Fonds monétaire international, octobre 2022.

les dépenses et, de l'autre, ils (les États) se sont retrouvés privés des recettes fiscales en raison du ralentissement de l'appareil économique.

À partir de là, le réflexe est de recourir à la dette.

Seulement, qu'advient-il si tous les pays du monde sont dans la même situation? Le levier de la dette serait-il toujours opérant? Et à quel prix?

**Mesdames et Messieurs,**

En dépit de cette conjoncture défavorable, le Maroc s'est engagé résolument et depuis des années sur la voie de la réforme, sous l'impulsion des instructions éclairées de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Le rapport sur le nouveau modèle de développement a, ainsi, tracé les axes stratégiques sur lesquels le Maroc devrait travailler pour accélérer son développement, tirant profit de ces atouts pour mieux répondre aux défis auxquels il est confronté.

Le programme du gouvernement, qui s'est fortement appuyé sur ce rapport, a dû, à la fois, (1) traiter de certaines questions urgentes liées au contexte économique défavorable actuel et (2) accélérer certaines réformes structurelles dans une vision de moyen et long terme.

Ainsi, **il était urgent** de soutenir le pouvoir d'achat, fortement affecté par les hausses des prix au niveau international.

Des aides financières ont été octroyées aux secteurs les plus touchés pour leur permettre de tenir face au ralentissement de la demande mondiale.

Et pour compenser l'envolée des cours des produits énergétiques, des aides ciblées ont été octroyées aux transporteurs et l'augmentation des prix des biens subventionnés a été prise en charge, de même que les prix de l'électricité pour garantir leur stabilité.

**Sur le plan structurel**, notre priorité absolue est la question de la croissance.

Celle-ci a, en effet, connu un certain essoufflement. Nous sommes passés de 4,8% en moyenne annuelle durant la période 2000-2009 à 3,5% durant la période 2010-2019.

Le ralentissement était encore plus marqué sur les années 2018-2019, avec un taux de croissance moyen annuel de 2,8%<sup>2</sup>.

Pour dépasser cette situation, il était devenu nécessaire d'améliorer la productivité de l'économie nationale et sa diversification sectorielle et territoriale. Ceci permettra d'atteindre des niveaux de croissance capables de répondre à la demande d'emploi, composée essentiellement des jeunes qui arrivent nouvellement sur le marché du travail.

---

2. *Rapport général sur le Nouveau modèle de développement*, avril 2021, p. 30.

Et c'est dans cette perspective que le gouvernement a entamé, dans le cadre de son programme, une politique nationale de transformation économique orientée vers l'emploi et l'amélioration de la compétitivité nationale.

Cette politique est articulée, notamment, autour (1) d'une réforme structurelle, (2) de politiques sectorielles ambitieuses au niveau national et territorial et (3) d'un programme national et régional d'appui aux start-up et aux secteurs innovants<sup>3</sup>.

Cela soulève, en conséquence, la question de l'investissement qui se retrouve, tout naturellement, dans le projet de loi de finances 2023.

Tous les leviers seront, ainsi, mis à contribution pour promouvoir et encourager l'investissement public et privé, de l'accès au financement à l'amélioration du climat des affaires, en passant par la modernisation du cadre juridique ou le soutien aux entreprises.

La « nouvelle charte compétitive de l'investissement » dotera le pays d'un cadre en mesure d'améliorer l'impact de l'investissement en termes d'attractivité, d'emploi et de réduction des inégalités.

Elle permettra aussi d'orienter les investissements vers les secteurs prioritaires à forte valeur ajoutée.

La réforme du cadre réglementaire des marchés publics, en cours de finalisation au secrétariat général du gouvernement, s'inscrit dans le même sillage.

En plus de l'amélioration de la transparence et du libre jeu de la concurrence, ce texte se veut un outil fort pour améliorer l'efficacité économique, sociale et environnementale de la commande publique.

Par ailleurs, la promotion de l'investissement privé n'est pas en reste puisqu'elle devra être « boostée » par la mise en place du Fonds Mohammed VI pour l'investissement.

Et à ce titre, le Maroc, qui s'est doté d'une politique ambitieuse en matière de transition énergétique, entend accélérer la réalisation des grands projets en matière d'énergies renouvelables pour améliorer son avantage compétitif et l'attractivité du secteur vis-à-vis des investissements nationaux et étrangers.

S'inscrivant dans cette logique, un protocole d'accord a été signé entre le gouvernement et le groupe OCP, portant sur la mise en œuvre d'un programme d'investissement vert, d'une enveloppe globale d'environ 130 milliards de dirhams sur la période 2023-2027.

En plus de la consolidation de la position du groupe au niveau mondial, notamment en matière d'engrais vert, ce programme d'investissement permettra

---

3. Programme du gouvernement, 2021-2026, p. 54.

de donner un coup d'accélérateur au développement des énergies renouvelables et de créer un effet d'entraînement au profit des entreprises du secteur.

Mais le taux de croissance, vous le savez bien Mesdames et Messieurs, ne peut résumer à lui seul le développement d'un pays.

L'être humain doit être au centre de toutes les préoccupations puisqu'il est, en définitive, le moteur et le bénéficiaire de toute dynamique de développement.

Dans son discours adressé au Parlement, le 8 octobre 2021, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a appelé le gouvernement à « *parachever les grands projets déjà lancés, au premier rang desquels le chantier de généralisation de la protection sociale auquel Nous accordons une sollicitude toute particulière.*

*Dans ce cadre, le défi majeur consiste à opérer une véritable mise à niveau du système de santé, conformément aux meilleurs standards et en synergie totale entre secteurs public et privé. »*

Le chantier de généralisation de la protection sociale est, en effet, un projet de réforme sociétal<sup>4</sup>. C'est un point d'inflexion dans la trajectoire de réforme de la couverture sociale dans notre pays.

Avec des objectifs aussi ambitieux en termes de soutien des catégories sociales les plus défavorisées et vulnérables contre les risques de maternité, de maladie, de vieillesse et de perte d'emploi, ce chantier nécessite la mobilisation d'environ 51 milliards de dirhams par an à partir de 2025 ; il sera financé à hauteur de 50 % par un mécanisme de contribution et à hauteur des 50 % restant par le budget de l'État<sup>5</sup>.

Cela va, bien entendu, de pair avec la réforme globale du système de santé national<sup>6</sup> qui vise notamment à améliorer la gouvernance sanitaire, à réhabiliter l'offre de santé et à valoriser les ressources humaines du secteur.

Cette réforme tend en effet à améliorer le rendement du système national et à le rendre mieux à même de remplir sa mission première.

Il est inutile de rappeler qu'en raison des conséquences des crises, les marges de manœuvre sont limitées.

Mais c'est le cas pour tous les pays du monde. D'une manière ou d'une autre, chacun en paie la facture. Si ce n'est pas la flambée des prix de l'énergie, c'est la pénurie des matières premières alimentaires, ou les aides directes qui alourdissent

---

4. Réforme portée par le projet de loi 27.22, modifiant et complétant la loi 65.00, portant code de la couverture médicale de base approuvé, le 8 septembre 2022, par le Conseil du gouvernement.

5. Note de présentation du projet de loi de finances 2023, p. 33.

6. Réforme portée par le projet de la loi-cadre 06-22, promulguée par le dahir n° 1-22-77 du 9 décembre 2022.

le budget de l'État, ou encore la rupture des chaînes d'approvisionnement qui met à mal l'économie, etc.

Et selon les perspectives économiques du Fonds monétaire international, les conditions de financement sur le marché financier international se durciront de plus en plus, ce qui pourrait être à l'origine d'une « vague de surendettement dans les pays émergents »<sup>7</sup>.

**Mesdames et Messieurs,**

La situation de multi-crise doit nous pousser à nous renouveler. Il est effectivement temps, pour nous tous, de revoir notre modèle des finances publiques et nos modes de pensée et de travail pour mettre à jour des réponses innovantes aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Et à ce titre, il est important de mettre l'accent sur quelques éléments phares qui doivent structurer notre action.

En matière de recettes, il devient nécessaire, voire vital, de réussir la réforme fiscale.

Nous avons entamé ce processus il y a quelques années avec la loi-cadre portant réforme de la fiscalité. Mais, il faudrait aller plus loin dans la conception et la mise en œuvre et imaginer une fiscalité fondamentalement tournée vers l'avenir et qui intègre parfaitement la mondialisation et le numérique.

D'un autre côté, il devient primordial d'être inclusif et d'associer tous les acteurs dans le processus de décision. Cela donnera forcément des actions publiques d'une meilleure qualité, au plus près de la réalité des citoyens.

Et pour se rapprocher encore davantage des préoccupations des citoyens, il faudrait aller vers une granularité plus fine de l'action des pouvoirs publics pour lui permettre de prendre en charge les spécificités et les particularismes, notamment territoriaux.

Ce sont là quelques pistes de réflexion que je partage avec vous. Mais je sais que repenser les finances publiques n'est pas tâche aisée.

Et c'est là le but des rencontres comme celle qui nous réunit aujourd'hui. Elles sont essentielles dans la mesure où elles nous permettent de mettre en commun nos expériences et nos connaissances et d'en sortir avec des idées nouvelles, pratiques et une valeur ajoutée utile pour nos pays respectifs.

Il ne me reste, Mesdames et Messieurs, qu'à souhaiter un grand succès aux travaux de ce colloque.

Je vous remercie.

---

7. Résumé de *Perspective de l'économie mondiale*, Fonds monétaire international, octobre 2022.

# ALLOCUTION D'OUVERTURE

---

**Marie-Christine Esclassan**

*Professeure émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne,  
Secrétaire générale de FONDAFIP,  
Directrice de la Revue française de finances publiques*

Monsieur le Trésorier général du Royaume, cher Noureddine,  
Madame la Chef du service économique de l'ambassade de France à Rabat,  
Monsieur le Président de FONDAFIP,

Mesdames et Messieurs les Ministres, les parlementaires, les élus locaux, les directeurs d'administrations centrales,

Chers Professeurs et chercheurs,

Chers amis de la TGR, chers amis du Maroc,

Je voudrais vous rappeler que l'année dernière, la 14<sup>e</sup> édition de ce colloque avait coïncidé avec un événement d'importance. C'était la nomination, pour la première fois au Maroc, d'une femme au poste de ministre de l'Économie et des Finances.

Nous avons eu à cette occasion l'honneur et le plaisir d'accueillir Madame Nadia Fettah qui était venue ouvrir nos travaux. Étant retenue par des obligations à l'étranger, elle ne pourra malheureusement pas être des nôtres aujourd'hui. Nous lui adressons tous nos encouragements, bien entendu, et nos meilleures pensées.

Indépendamment de cette nomination, je voudrais rappeler que le Maroc a eu un rôle pionnier dans l'accès aux postes de responsabilité des femmes, notamment dans le sens d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes.

Si la chose est assez courante pour les ministères sociaux, elle est beaucoup moins répandue s'agissant du domaine des finances publiques.

Le Maroc n'a pas hésité, quant à lui, depuis longtemps, de nommer une femme à la tête de la Direction du Trésor. Je pense à Madame Fouzia Zaaboul.

Un peu plus récemment, c'est une femme : Madame Zineb El Adaoui, qui a été nommée au poste de premier président de la Cour des comptes.

Je les salue, bien entendu, chaleureusement toutes les deux.

J'avais évoqué l'événement qui avait marqué la 14<sup>e</sup> édition du colloque. Voilà que pour cette 15<sup>e</sup> édition, l'actualité nous a montré que le Maroc se distinguait aussi sur le terrain du sport.

La victoire spectaculaire des Lions de l'Atlas, que nous saluons tous unanimement, a impressionné le monde entier. Elle n'est pas seulement un événement pour le Maroc et pour toute l'Afrique, elle démontre que la détermination et le talent permettent de faire bouger les lignes et d'aller toujours plus loin.

À un moment où nos deux pays sont confrontés, comme beaucoup d'autres, à de fortes turbulences, nous devons garder cet exemple des Lions de l'Atlas en mémoire et en méditer la portée.

Pour ce qui nous concerne, à FONDAFIP, cet exemple nous encourage à maintenir le cap et à continuer avec nos amis marocains, à réfléchir ensemble aux améliorations de notre système financier public, dans le respect bien entendu de nos différences, et à l'amélioration, par conséquent, de la vie collective.

Il va de soi que pareille entreprise ne saurait être poursuivie sans le concours actif dont nous avons la chance de bénéficier. Je voudrais remercier ici très chaleureusement, au nom de FONDAFIP, toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu s'associer à nos colloques et conférences, colloques passés et colloque actuel bien entendu.

Notre gratitude va en premier lieu à la TGR et à ses équipes, je vais citer pêle-mêle, sans pouvoir tous les nommer, Messieurs : Guiri, Bouazzaoui, Abbar, Missoum, Kasimi, Madame Benkhrouya, avec une mention spéciale bien sûr pour Madame Laila Laakiari dont la compétence et le dévouement sont reconnus par tous.

J'associe bien sûr à ces remerciements tous les intervenants marocains et français qui ont accepté de nous apporter leur concours.

Vous me permettez un dernier mot, destiné cette fois-ci à Nouredine, avec lequel nous lie une relation d'amitié de plus de trente ans, qui est une relation de profonde confiance.

Nous sommes admiratifs de l'action qu'il conduit sans relâche pour le Maroc, de l'esprit d'humanisme et de tolérance qui l'anime.

En bref, nous sommes fiers et honorés de travailler avec lui et ses équipes.

Je vous remercie.

# ALLOCATION D'OUVERTURE

---

Noureddine Bensouda

*Trésorier général du Royaume du Maroc*

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Leur excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Président de FONDAFIP,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette 15<sup>e</sup> édition du colloque international des finances publiques, organisée par le ministère de l'Économie et des Finances en partenariat avec l'Association pour la fondation internationale de finances publiques et avec le soutien de la *Revue française de finances publiques*.

Je voudrais, tout d'abord, remercier vivement Madame la Ministre de l'Économie et des Finances et Monsieur le Ministre délégué chargé du Budget pour leur appui continu et indéfectible à toutes ces manifestations scientifiques.

Je voudrais aussi saluer la présence parmi nous de Mesdames et Messieurs les Ministres, de leurs excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et des honorables parlementaires.

Je tiens, également, à souhaiter la bienvenue à tous nos invités : représentants d'administrations et d'organismes nationaux et internationaux, universitaires, opérateurs économiques et représentants de la presse, pour avoir répondu à notre invitation.

Votre présence aujourd'hui, en si grand nombre, est un témoignage de l'intérêt que vous portez à cette manifestation, devenue aujourd'hui un rendez-vous annuel incontournable des finances publiques.

Je souhaiterais adresser mes remerciements les plus chaleureux au Professeur **Michel Bouvier**, Président de FONDAFIP, et à la Professeure **Marie-Christine Esclassan**, secrétaire générale de FONDAFIP, qui ne ménagent aucun effort pour la réussite de ces manifestations et pour la générosité scientifique dont ils ont toujours fait preuve.

Mes remerciements vont, aussi, à tous les présidents de séances et les intervenants qui animeront les discussions et les débats.

**Mesdames et Messieurs,**

La thématique de cette édition, à savoir : « **Quel modèle de gouvernance des finances publiques dans un monde de multi-crisés ?** », s'avère d'une importance capitale dans le contexte actuel, que ce soit au niveau national, régional ou mondial.

La succession des crises transfrontalières de ces dernières décennies a recentré les réflexions et les débats autour des finances publiques qui sont, à ce titre, interpellées doublement.

D'abord en tant qu'objet de ces crises qui touchent de plein fouet l'économie, en général, et les finances publiques, en particulier, avec l'érosion des recettes et l'hypertrophie des dépenses qui en résultent.

Puis, en tant qu'outil, souvent de dernier recours, de lutte contre les effets de ces mêmes crises. Un outil que l'on se doit d'utiliser le plus efficacement possible pour réduire les effets immédiats et assurer les conditions de relance.

Nous sommes aujourd'hui face à un système de crise provoqué par des facteurs diffus et multidimensionnels, qui interroge les fondements même de la gouvernance des finances publiques.

Et à ce titre, le point de vue des scientifiques et des experts est, plus que jamais, nécessaire pour prendre le recul suffisant et éclairer les réflexions.

Pour débattre de cette problématique, nous sommes honorés de compter parmi nous d'éminents intervenants, spécialistes des finances publiques, qui ne manqueront pas d'apporter un regard neuf sur les grandes questions qui sous-tendent cette thématique, loin des discours dogmatiques ou simplificateurs.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'avance de la qualité et de la richesse des échanges.

**Mesdames et Messieurs,**

Les travaux de ce colloque débiteront par deux rapports introductifs et les témoignages de deux personnalités émérites : Monsieur **Mohammed Tawfik Mouline**, Directeur général de l'Institut royal des études stratégiques, et Monsieur **Jean Arthuis**, Ancien Ministre de l'Économie et des Finances.